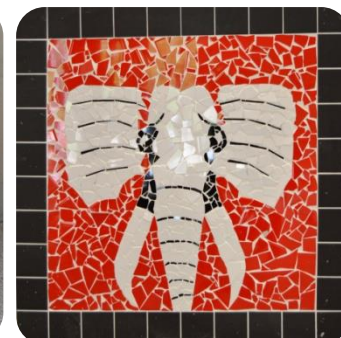


CAP Carreleur

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : F1608



OBJECTIFS ET CAPACITÉS :

Le carreleur mosaïste réalise le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il travaille dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture.

Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, il effectue des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chappe pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur.

Pour finir il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail.

DURÉE :

2 ans, soit 840 heures = 420 heures/an.

ALTERNANCE :

1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3^{ème}).

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après signature du contrat avec l'employeur, de la convention CFA/Employeur et de l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers.

En formation continue : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement

POURSUITES :

➡ Brevet Professionnel Carreleur Mosaïste, niveau IV (2 ans)

ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau III : CAP Carreleur Mosaïste.

Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre de la 2^{nde} année de CAP.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes handicapées. Un référent handicap est nommé pour l'accompagnement.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût total : 11 140 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

60% de réussite à l'examen

85,7% d'insertion professionnelle

PROGRAMME sur 35h :

➔ **Enseignement Professionnel : 21 heures**

Travaux pratiques
Technologie professionnelle
Lecture de plan
PSE

➔ **Enseignement général : 14 heures**

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Mathématiques - Physique/Chimie
EPS
Langues vivantes / *Anglais*
Arts appliqués et cultures artistiques

MODALITES DE LA FORMATION :

Formation en présentiel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.
Certains cours sont proposés en e-learning.
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo.

MOYENS HUMAINS :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.
Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours d'enseignements professionnels : technologie et lecture de plan.
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Taux de rupture : après la 1^{ère} année : 000% / Après la 2^{ème} année : 000%
Poursuite d'études en BP : 000% ; dans un CAP connexe : 000%
Pourcentage d'apprenants partis en mobilité : 000%

CONTACTS :

Admission / Contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cdm@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 184 600 039 000 38

